



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2026

AVIS PUBLIC est par la présente donné, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville d'Otterburn Park aura lieu au Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine, situé au 85, rue d'Oxford le 17 décembre 2025, à 19h30, afin d'adopter le budget de la municipalité pour l'année 2026.

Lors de cette séance extraordinaire, les délibérations du conseil et la période de questions portent exclusivement sur le budget 2026.

Le présent avis est donné conformément aux exigences de l'article 474.2 de la *Loi sur cités et villes*.

DONNÉ À OTTERBURN PARK LE 8 DÉCEMBRE 2025

Christine Ménard, assistante greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'ASSISTANTE GREFFIÈRE

Je, soussignée, assistante greffière de la Ville d'Otterburn Park, certifie sur mon serment d'office que le présent avis public a été publié sur le site Internet de la Ville dès le 8 décembre 2025 et affiché au bureau du greffe, à l'hôtel de ville, le tout conformément à la Loi et le Règlement concernant les modalités de publication des avis publics de la Ville d'Otterburn Park.

Christine Ménard, assistante greffière